

Les droits de douane dans

Les taux moyens masquent un fait important : les pauvres sont le plus durement touchés

Où est le problème dans le système tarifaire?

Bien que la plupart des droits de douane soient faibles dans les pays industrialisés, ceux appliqués à plusieurs catégories de biens restent prohibitifs. Les taux appliqués à de nombreux produits de consommation, agricoles et à forte intensité de main-d'œuvre sont 10 à 20 fois plus élevés que le taux moyen. Par exemple, les droits américains sur les importations de vêtements et de chaussures sont de 11 % en moyenne et vont jusqu'à 48 %. Même si les vêtements et les chaussures ne représentaient en valeur que 6,5 % des importations américaines en 2001, ils ont permis de récolter près de la moitié des 20 milliards de dollars de recettes douanières du pays (tableau 1). La situation est la même dans les autres pays industrialisés. Par exemple, l'Union européenne (UE) applique des droits de douane allant jusqu'à 236 % sur la viande, 180 % sur les céréales et 17 % sur les chaussures de sport. Par contre, les droits appliqués aux matières premières et aux produits électroniques dépassent rarement 5 %.

Tableau 1

Les chaussures, source majeure de recettes douanières

Les États-Unis perçoivent plus de droits de douane sur les chaussures que sur les voitures, même si les chaussures ne représentent qu'une petite partie de leurs importations.

(milliards de dollars)

	Valeur	Recettes douanières
Automobiles	110	1,60
Chaussures	15	1,63

Source : United States International Trade Commission, 2001.

Qui est touché?

Les pays en développement qui exportent essentiellement des produits agricoles et à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les textiles et vêtements, sont durement touchés par les politiques tarifaires des pays industrialisés. On peut voir clairement les effets très différents de ces droits de douane en examinant les taux effectifs — le montant des droits d'importation perçus en pourcentage du total des importations — des différents pays. Par exemple, sur des importations de 2,4 milliards de dollars du Bangladesh (un des principaux exportateurs de vêtements), les États-Unis ont perçu des droits de 331 millions de dollars en 2001 — soit un peu plus que les 330 millions de dollars perçus sur 30 milliards de dollars d'importations en provenance de la France (tableau 2). Donc, des pays pauvres comme le Bangladesh — qui commencent à abandonner l'agriculture de subsistance et à ne plus dépendre de leurs exportations de matières premières pour mettre en place une industrie manufacturière légère — font face aux taux effectifs les plus élevés, en moyenne quatre ou cinq fois plus élevés que ceux appliqués aux pays les plus riches.

Tableau 2

Les pays pauvres sont le plus durement touchés

Les États-Unis perçoivent plus de droits de douane sur les importations en provenance du Bangladesh que sur celles en provenance de la France.

	Importations des États-Unis (milliards de dollars)	Droits payés (millions de dollars)	PIB par habitant (dollars)
Bangladesh	2,4	331	370
France	30,0	330	24.170

Source : United States International Trade Commission, 2001.

Préparé par Dustin Smith, agent principal de recherche au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI. À partir de l'étude d'Edward Gresser, 2002, "America's Hidden Tax on the Poor: The Case for Reforming U.S. Tariff Policy," Progressive Policy Institute Policy Report (Washington). Voir http://www.ppionline.org/documents/Tariffs_Tax_the_Poor.pdf

les pays industrialisés

Qui d'autre est touché?

Les droits de douane appliqués aux vêtements et chaussures nuisent aussi aux consommateurs des pays industrialisés. Ils pèsent lourdement sur les ménages à faible revenu, qui consacrent une grande partie de leur revenu à ces produits essentiels (tableau 3). Par exemple, une famille monoparentale aux États-Unis disposant d'un revenu annuel moyen de 25.095 dollars dépense 1.851 dollars en vêtements et chaussures. Les droits d'importation sont estimés à 307 dollars sur ce montant, soit 1,2 % du revenu du ménage. Mais une famille à deux parents ayant un revenu de 66.913 dollars ne paie que 470 dollars en droits d'importation, soit une part bien moindre (0,7 %) de son revenu.

Pire encore, les droits de douane appliqués à une même catégorie de biens sont souvent plus élevés pour la version bon marché que pour la version de luxe. Par exemple, aux États-Unis, le droit d'importation des chemises en soie n'est que de 1,9 %, contre 20 % pour les chemises en coton et 32,5 % pour les chemises en fibres synthétiques (tableau 4). Il s'agit donc d'une taxe régressive pour les pauvres, qui peuvent le moins se permettre de la payer.

De telles structures ne sont pas limitées aux textiles. Un autre type de discrimination est la progressivité des droits de douane — c'est-à-dire qu'ils augmentent parallèlement au degré de traitement du produit. Par exemple, les fèves de cacao sont taxées à un taux plus faible que le beurre de cacao, lui-même taxé moins lourdement que le chocolat. Bon nombre des grands pays en développement pratiquent aussi la progressivité des droits de douane (voir graphique).

Tableau 3

Le véritable coût des droits de douane

Une famille monoparentale américaine, dont le revenu annuel moyen est de 25.095 dollars, dépense environ 307 dollars en droits d'importation, soit l'équivalent de trois jours de salaire (1999).

	Dépenses (dollars)	Taux des droits (pourcentage)	Coût des droits (dollars)
Alimentation (à domicile)	1.005	1-13	14
Vêtements	1.440	5-30	212
Chaussures	411	10-30	68
Linge	60	10	5
Autres biens	67	0-11	8

Sources : Bureau of Labor Statistics, Consumer Expenditure Survey; United States International Trade Commission; calculs des auteurs.

Tableau 4

Qui a dit que le polyester était bon marché?

Les droits de douane américains sont plus élevés pour les biens bon marché que pour les biens de luxe. (pourcentage)

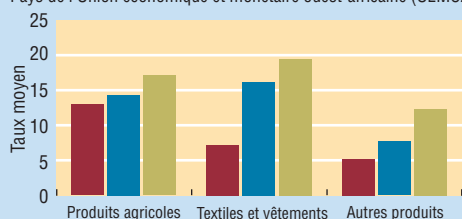
	Costumes	Chemises
Soie	1,9	1,9
Laine	12,0	14,3
Coton	11,3	20,0
Synthétique	29,0	32,5

Source : United States International Trade Commission, 2002.

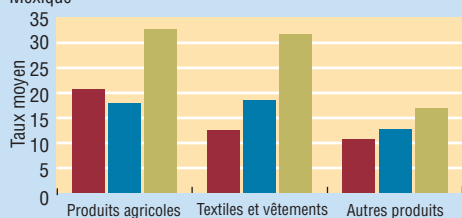
Tous les pays sont coupables

Même certains des principaux pays en développement continuent de recourir à la progressivité des droits de douane¹. (pourcentage)

Pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)



Mexique



■ Matières premières
■ Biens semi-finis
■ Biens finis

Source : estimations des services du FMI.

¹Les données relatives aux pays de l'UEMOA portent sur 1999 et celles relatives au Mexique sur 2000.

Une solution (pour les États-Unis)

Options	Modalités d'application	Résultat
Considérer les droits de douane comme un impôt, comparable à l'impôt sur le revenu	Inclure les droits de douane dans la loi de finances; puis utiliser la prochaine loi pour éliminer les droits sur les vêtements et les chaussures	Option la plus simple, mais peu probable
Accorder aux pays concernés un accès spécial aux marchés	Créer un nouveau programme comparable à l'initiative concernant le bassin des Caraïbes ou à la loi pour la croissance et les opportunités en Afrique	Compliciterait le système tarifaire; n'aide pas les pauvres aux États-Unis
Se concentrer sur les questions relatives à l'accès aux marchés et au développement dans le cycle de Doha	Éliminer les droits, y compris les crêtes tarifaires et les droits progressifs, sur les importations des pays en développement	Grandes chances de succès